





## Retraite complémentaire à TAUX PLEIN repoussée à 63 ANS !!!

Le Medef impose un report du départ en retraite d'un an par rapport à l'âge du taux plein avec la complicité de certaines organisations syndicales.

Cet accord, signé par **CFDT, CFTC et CFE-CGC** est tout simplement scandaleux. Sur les 6 milliards d'économies, il y a 5,7 milliards qui seront faits sur le dos des salariés et des retraités, et seulement 300 millions par le patronat. Les signataires valident de facto un nouveau report de l'âge de la retraite, ceci est inacceptable pour la CGT. Il y avait d'autres solutions. Par exemple, appliquer la loi sur l'égalité salariale entre femmes et hommes, qui est actuellement bafouée. Ainsi la moitié du déficit serait comblé. Alors même que le gouvernement ne propose que 0.1% de valorisation des pensions de retraite en 2015, cet accord va encore diminuer de 8.5% la pension des futurs retraités des prochaines décennies.

Départ à 62 ans : un abattement de 10% sera appliqué sur la pension de retraite complémentaire pendant 2, voire 3 années!!!

Départ à 63 ans : retraite complémentaire à taux plein.

Départ à 65 ans : majoration de retraite complémentaire de 20%.

«Ce sont toujours les mêmes qui paient : les salariés, les privés d'emploi, les retraités, et puis toujours les mêmes qui encaissent : le patronat et le Medef» Philippe MARTINEZ Secrétaire Général de la CGT